## RAPPORT DE LA PRESIDENTE: GROUPE DES SPECIALISTES DES ELEPHANTS AFRICAINS

Holly T Dublin

WWF Regional Office, P0 BOX 62440, Nairobi, Kenya

Dans le derniér numéro de Pachyderm (N° 24), j'ai essayé d'expliquer le processus mis en route à la Dixième Réunion de la Conférence des Parties à la CITES. Ce processus comprenait l'application de conditions obligatoires pour la vente unique des stocks identifiés, d'origine connue comme provenant des populations du Botswana, de Namibie et du Zimbabwe, et de 1'achat non commercial, unique, des stocks enregistrés et audités venant de ces mêmes trois pays ainsi que des ll autres Etats de l'aire de répartition. Il y a eu beaucoup de progrès depuis. S'il a été parfois lent et hésitant, le processus a aussi été transparent, positif et productif.

Une partie du processus nécessitait 1'implication active des membres du GSEAf. Grâce au soutien généreux du Fish and Wildlife Service américain, une grande majorité de nos membres ont pu se rencontrer à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, à la fin de janvier 1998. La réunion s'est déroulée à la période culminante de l'Harmattan venant du grand désert du Sahara. Pendant La nuit, les nuages de poussière descendaient tel un brouillard épais et chaud, réduisant la visibilité mais certes pas le sens visionnaire et l'enthousiasme des membres du GSEAf. Conforme à La tradition du GSEAf, la réunion fut positive et productive. Le talent considérable de l'interprète personnel du Ministre des Affaires Etrangères a aplani toutes les difflcultés linguistiques et garanti une communication parfaite, et la mise à notre disposition de la salle de réunions du Ministre pour la tenue de nos délibérations a certainement contribué à notre succès.

A partir des recommandations issues de l'atelier des experts de décembre 1997 sur les systèmes de contrôle, le Groupe a discuté et émis des suggestions pour la création du système proposé par La CITES pour contrôler le massacre illégal d'éléphants (MIKE) et avancé quelques sites potentiels pour son implantation. Le Groupe a aussi profité de l'occasion pour revoir soigneusement les termes de références officiels du GSEAf, de la force chargée de la révision des données et de celle chargée des conflits hommes-éléphants; il a aussi revu le classement de l'éléphant africain en

fonction des nouveaux critères de l'UICN. Une séance des plus intéressantes, qui engagea complètement tous ceux qui étaient présents, a débattu du rôle des installations en captivité dans la conservation *in situ* de l'espèce. Malgré la diversité des expériences et des opinions, les avis étaient unanimes pour dire que les éléphants africains seraient toujours mieux préservés là où ils vivent dans La nature, en Afrique. Ce numéro de Pachyderm souligne les décisions et les délibérations principales de La réunion citée plus haut et parle des articles présentés au Groupe sur des questions précises de la conservation des éléphants aujourd'hui. Ces articles vont des conflits hommes-éléphants aux nouvelles techniques GPS pour suivre les éléphants.

Ce numéro part à l'édition à la veille de la troisième réunion-dialogue des Etats de l'aire de répartition des éléphants qui se tiendra à Arusha, en Tanzanie, du 28 septembre au 2 octobre 1998. Au moment où j'écris, 32 des 37 Etats ont confirmé leur participation. Le GSEAf va informer la réunion du statut actuel de l'éléphant africain mais aussi présenter aux délégués un projet de proposition et de budget pour La mise en application du système MIKE demandé.

Les membres et le Secrétariat du GSEAf ont rempli toutes les obligations que leur avaient confiées les Parties à Harare en juin 1997. En un an très précisément, le système a été conceptualisé, les sites, proposés, et un processus statistique transparent et objectif a été appliqué pour La sélection finale. On a proposé trois scénarios de précision croissante. Il revient aux Etats concernés, au Secrétariat de La CITES, à TRAFFIC et à l'UICN de se mettre d'accord sur le profil final de MIKE et de son système parallèle pour le contrôle des produits tirés des éléphants, le Système d'Information sur le Commerce de l'Eléphant (ETJS = Elephant Trade Jnformation System) qui s'élabore à partir de l'actuel potentiel de TRAFFIC qu'est le Bad Ivory Database System (BIDS). Cet accord sera rapporté à la 41 ème Réunion du Comité permanent de la CITES, en février 1999. Lors de cette réunion, le Comité Permanent donnera son avis sur les progrès, auprès des pays potentiellement intéressés par le commerce, contre les critères proposés. Ils prendront la décision de permettre ou non le commerce limité de quotas agréés d'ivoire au Japon. Il peut se passer beaucoup de choses d'ici là. Les Etats de l'aire de répartition doivent faire la preuve de leur respect des règles. Cependant, le GSEAF et son groupe frère, le Groupe des Spécialistes de l'Eléphant Asiatique (GSEAs), ont la charge, peu enviable, d'aider au développement et à la mise en route de MIKE. Je considère ceci comme la reconnaissance honorable de la sagesse et de l'expérience de ces deux groupes et aussi comme une responsabilité majeure, difficile à assumer dans un groupe de bénévoles peu soudés. Nous aurons une meilleure idéé de la satisfaction apportée par notre processus lorsque nous connaîtrons la réponse de nos partenaires au sein des autorités de gestion des Etats de l'aire de répartition. Arusha devrait nous donner une vraie perspective du travail qui nous attend.

Grâce aux dons généreux du Fish and Wildlife Service américain et au Département de l'Environnement britannique, nos finances sont bonnes jusqu'à la fin de 1998. Le Secrétariat du GSEAf a finalisé une proposition importante pour le support de toutes les activités de base du Groupe, et elle est maintenant soumise à la considération des donateurs. Le succès rencontré par nos demandes passées ne doit pas nous inciter à une confiance exagérée. J'envoie ce numéro de Pachyderm aux éditeurs avec une très réelle inquiétude quant à l'avenir du GSEAf et de la capacité de son Sécrétariat à soutenir ses membres. Les questions relatives à la CITES (décrites dans Pachyderm N<sup>0</sup> 24 et avant) ont attiré l' attention des donateurs sur les délais urgents et sur les obligations financières nouvelles imposées par les décisions des Parties. Ceci met le GSEAf dans un environnement plus disposé à financer des actions liées à la CITES mais moins enclin à satisfaire les frais de fonctionnement quotidiens de ce Groupe très actif. Actuellement, il est difficile de prédire l'avenir ou la réceptivité des donateurs. Nous vivons d'espoir.

Ce sont cet espoir et notre détermination absolue qui paient en fin de compte. La force du GSEAf chargée des conflits hommes-éléphants a finalement réussi à s'assurer le support généreux du Fonds Mondial pour la nature (WWF) pour aborder les questions les plus urgentes. Ce don va permettre à la Force de progresser sur un certain nombre de fronts. Ce soutien nous permettra de mener à bien un certain nombre d'actions en parallèle qui seront ensuite rassemblées pour faire avancer le calendrier sur les conflits hommes-éléphants. Comme moi, certains d'entre vous ont peut-être lu certaines délarations plutôt curieuses dans la presse et dans la revue de diverses ONG qui mettent en doute l'existence-même de ces conflits entre les hommes et les éléphants dans les zones qu'ils

partagent en Afrique. Bien qu'il y ait un grand nombre d'autres questions urgentes et importantes dans la conservation et la gestion de l'éléphant africain (comme souligné dans la Revue des Priorités en matière de Conservation de l'Eléphant Africain, par le GSEAf en janvier 1998 - un document de travail du Groupe des Spécialistes des Eléphants Africains de la CSE/UICN), je ne doute pas que l'atténuation des conflits entre les hommes et les éléphants n'ait sa place parmi elles.

Croyez-en mon expérience, aucune année ne passe sans controverses au sujet de l'éléphant africain, et jusqu'à présent, 1998 ne fait pas exception. Une en particulier, qui a impliqué des membres du Groupe, vient à l'esprit. A l'heure où je vous écris, beaucoup d'entre vous m'ont contactée au sujet de la capture et du déplacement de 30 (20 de plus sont prévus) jeunes éléphants sevrés venant de troupeaux sauvages de Tuli Block, au Botswana, pour être élevés et entraînés en Afrique du Sud. Certes, la nourriture se fait rare, l'habitat montre des sigues évidents d'altération, et les éléphants s'aventurent plus loin en Afrique du Sud à la recherehe de nourriture. La question de la régulation de la population à Tuli Block se pose donc certainement à ses managers. Pourtant la capture de dizaines de jeunes animaux et la séparation d' avec leur groupe familial ne semblent pas une bonne façon de régler ce problème. Bien que l'aspect légal soit peut-être bien respecté, l'aspect traitement humain devrait sans doute intervenir dans une décision de cette nature.

Certains de nos membres sont actuellement aux prises avec la réponse à donner à ces questions. L'Association des Gestionnaires et des Propnétaires d'éléphants d'Afrique du Sud est en train de mettre au point et de rédiger des directives pour de tels déplacements et des critères d'éligibilité pour les récipiendaires potentiels. J'ai appréié la manière ouverte et candide avec laquelle des membres inquiets ont abordé cette question et m'ont tenue au courant. Il est probable qu'il aurait fallu solliciter des conseils plus professionnels avant d'entreprendre des opérations aussi sujettes à caution. A l'avenir, j'éspère que la force technique que représentent les membres du GSEAf pourra toujours être consultée sur de telles questions- si possible «avant qu'il soit trop tard».

Cette année a été bonne pour le GSEAf, et nos membres se sont engagés et collaborent significativement à de nombreux aspects excitants. Avant que je ne reprenne la plume, il y aura eu un recensement de la plus grande population restante au Mozambique, à Niassa; suite à cela, un exercice de programmation de gestion des éléphants au niveau national; un apport technique à ha réunion-dialogue des Etats de l'aire de répartition; la mise au point d'une stratégie régionle pour l'éléphant en l' Afrique de l'Ouest et, espérons-le, la fin de la mise àjour de la Banque de Données pour l'Eléphant Africain de 1998. Nous, les membres du GSEAf, avons toutes

les raisons d'être fiers de ce que nous avons accompli, mais de nombreux autres défis nous attendent au tournant. Cherehons-les, prenons-les à bras le corps et réjouissons.nous de pouvoir les relever.

